

On a dit la vérité au ministre

Beaucoup de salariés ont pu voir les vidéos de la visite du ministre de l'Economie et du PDG de PSA qui ont circulé sur internet.

À cette occasion, des délégués CGT ont réussi à interpeller le ministre, pour dénoncer ce qu'on vit à l'usine : les salaires bloqués, les 1 400 intérimaires qui ont des payes réduites – parfois en-dessous de 1 000 euros, les milliers d'emplois supprimés ces dernières années, la situation des salariés des entreprises sous-traitantes, etc.

Nous avons pu aussi dénoncer la politique générale du gouvernement de Macron, qui s'attaque à tous les salariés du pays, et qui est à plat ventre devant les patrons.

Le ministre n'avait aucune réponse à apporter. Il s'est contenté d'endosser le costume d'avocat du PDG Carlos Tavares qui, lui, avait préféré s'éclipser pendant la discussion ! Un PDG payé 14 000 euros par jour, mais pas courageux pour autant...

Depuis, énormément de salariés nous ont dit que nous avons eu raison, et que nous avons dit la vérité. Les messages de sympathie sur les réseaux sociaux sont nombreux, et la vidéo approche les 1 million de vues. Visible sur la page Facebook Cgt Psa Mulhouse et sur Youtube : <https://youtu.be/UU5yG6xxvUc>

Prime : les intérimaires ne touchent rien !

Jeudi 1er mars, PSA va annoncer un nouveau record de bénéfices pour l'année 2017. Dans la foulée, la direction annoncera les montants de la prime d'intéressement.

Mais à Mulhouse comme dans les usines du groupe, plus d'1 ouvrier sur 4 sera exclu du versement de cette prime : ce sont les centaines d'intérimaires qui bossent avec nous.

Ils ont produit les voitures comme les embauchés, ils ont contribué à fabriquer les bénéfices, mais sous le prétexte qu'ils n'ont pas le même contrat, ils n'auraient pas droit à la prime.



**Les intérimaires ont les postes les plus durs,
les salaires les plus bas.**

**Tous les mois, ils se font voler sur leur paye, les heures
supplémentaires, le 13^e mois, la prime de nuit.**

Les intérimaires doivent toucher la prime !